



**PRÉFET
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service inclusion

**Direction départementale de
l'emploi, du travail, des solidarités
et de la protection des populations**

AVENANT

Portant modification de l'appel à projets départemental
concernant la politique publique d'accueil et d'intégration des personnes étrangères
(BOP 104 action 12)

L'appel à projets publié sur le site de la préfecture de l'Ardèche le 4 mars 2022 est modifié
comme suit :

Les bénéficiaires d'une protection temporaire (BPT) sont éligibles au programme 104, en
prévoyant notamment la mobilisation des initiatives financées ou cofinancées par le
programme 104 en matière d'apprentissage de la langue : ateliers sociolinguistiques, et offre
numérique.

- **Apprentissage de la langue française** : l'apprentissage rapide de la langue par les BPT
ukrainiens poursuit deux objectifs : favoriser une meilleure connaissance de leur
environnement et préparer l'insertion professionnelle.

Date limite de dépôt des dossiers : **le 22 avril 2022**.

Fait à PRIVAS, le 13 avril 2022

P/le Directeur,
La cheffe du service inclusion


Agnès SOUBEYRAND